



NOM : Prénom : Numéro d'emplacement :

## RESERVATION DE LA BROCANTE DU 12 AVRIL 2020

Les inscriptions se dérouleront au Centre socio culturel au 67, rue Félix Merlin 93800 Epinay-sur-Seine.  
Contact : 06 49 08 09 36 (Mme FRONTAL) ou 06 95 41 11 08 (Mr FRONTAL) ou 06 35 42 40 70 (Mme VAUTOR)

### RESERVATION D'EMPLACEMENT

Nombre de blocs de 2 mètres : 10 €/mètre ; vendu par 2m

#### Mode de règlement :

- Chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l'association LA COLOMBE
- Espèce à la même adresse.

#### ATTENTION :

Pour toute réservation il faudra fournir :

- Le bon dûment rempli avec le numéro de téléphone
- Une photocopie recto/verso de la pièce d'identité (permis de conduire, passeport) sera demandée
- Le règlement
- Une caution de 10 € vous sera demandée (pour ramassage des déchets laissés sur l'emplacement) et remis si emplacement laissé propre

Lorsqu'un emplacement est réservé pour plusieurs vendeurs, la copie de la pièce d'identité de chacun des vendeurs est obligatoire. Tout bon de réservation ou dossier incomplet ne sera pas pris en compte. En cas d'annulation de votre part, la réservation ne sera pas remboursée. L'association organisatrice se réserve la vente de boissons et d'alimentation.

### REGLEMENT DU VIDE-GRENIER

En vous inscrivant à notre vide-grenier, vous vous engagez à respecter les conditions du règlement.

**Pour les exposants, la vente de matériels neufs, l'animation des jeux payants et la vente d'armes ou d'animaux vivants sont interdites sur le lieu de la brocante.**

Vous êtes responsable de votre stand. Vous déchargez ainsi les organisateurs de toute responsabilité pénale ou civile, en cas de vol ou dégâts éventuels.

**La brocante est interdite à la vente d'alimentation pour les COMMERCANTS sous peine d'amende..**

Vous vous soumettez avec bonne humeur aux contrôles divers éventuels (par la police ou un membre de l'association organisatrice) qui œuvre pour la sécurité de tous.

**Il est strictement interdit de sous louer, ni de céder votre emplacement ou une partie de celui-ci à toute personne n'ayant pas reçu l'autorisation de l'association. En cas d'incident avec les autres loueurs proches, vous en serez tenu responsable.**

Respectez le code de la route pour le stationnement.

Respectez le plan de circulation établi pour la manifestation ou les consignes des membres de l'association.

Pour accéder à votre stand, vous devrez vous munir de l'autorisation de l'association ainsi que du coupon qui vous aura été remis en contrepartie de votre réservation et de votre règlement.

La mise en place des stands est possible de **6 h à 9 h du matin**. L'accès des véhicules pour le démontage des stands ne sera pas autorisé avant 18 h.

Dès que l'installation du stand est terminée, aucun véhicule (sauf petite remorque) ne devra rester sur l'emplacement durant la manifestation sauf pour les personnes en situation d'handicap.

**Les emplacements non occupés à 9 h seront considérés comme disponibles et ne seront pas remboursés.**

L'autorisation d'exposer, une fois validée par l'association, devra être rendue aux organisateurs de la manifestation avant le départ de l'exposition.

Pour le respect de l'hygiène et de l'environnement, il est interdit d'étaler des objets au sol.

Aussi, nous vous prions de vous procurer une table pour la vente de produits.

**Il est strictement interdit de laisser les déchets sur le site de la manifestation en fin de journée. En cas de non respect, le ramassage de ces déchets vous sera facturé de 10 €.**

---

#### Coupon à remettre à l'association LA COLOMBE

Je certifie avoir pris connaissance et m'engage à respecter les conditions de réservation ci-dessus ainsi que le règlement du vide-grenier.

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....

Numéro emplacement : .....

Mentionner « **Lu et approuvé** »

Signature :